

**Amilly**

est passée à l'énergie  
verte !



**Électricité verte**

Qu'est-ce que "l'électricité verte" et  
quel impact pour l'environnement ?

# Électricité verte

## DÉFINITION

Le terme "électricité verte" désigne l'électricité produite à partir de sources d'énergies renouvelables telles que l'énergie hydraulique (barrages), éolienne, solaire, géothermique, houlomotrice ...

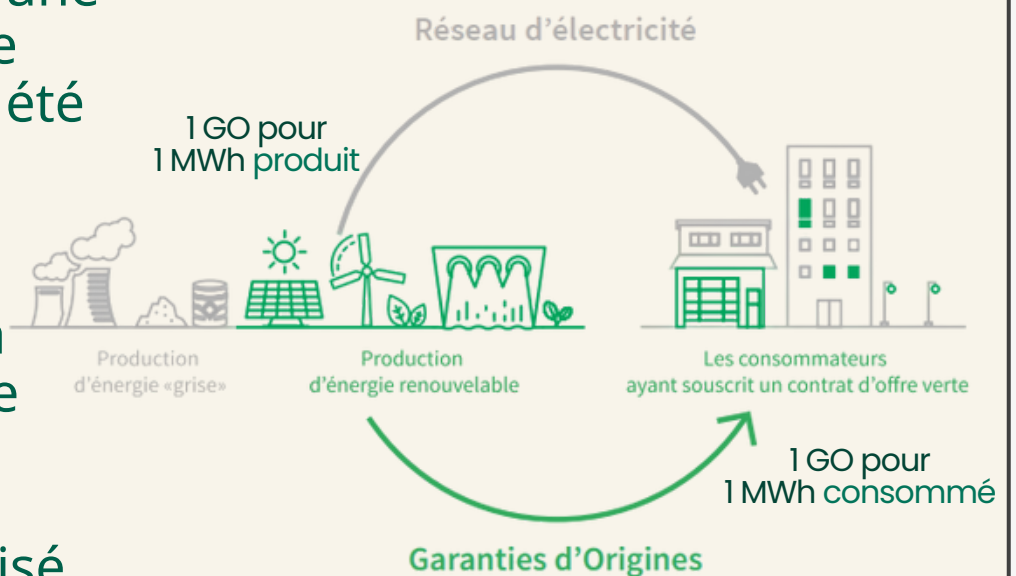
Cette électricité représente un pilier central de la transition énergétique, une étape essentielle vers un modèle de consommation plus respectueux de l'environnement.

## UN MÉCANISME RÉGLEMENTAIRE

Dans un contrat d'électricité verte, le fournisseur garantit à l'utilisateur qu'une quantité d'électricité renouvelable équivalente à sa consommation a été injectée sur le réseau.

Autrement dit, le fournisseur s'engage à acheter un volume d'électricité renouvelable égal à la consommation de son client et à le mettre sur le réseau.

Le mécanisme de certification utilisé est européen. Il s'agit d'un outil de traçabilité, appelé Garanties d'Origine (GO).



**L'environnement est un bien collectif dont nous devons prendre soin tous ensemble. Chacun est concerné à son échelle et l'avenir de nos enfants dépend des choix que nous faisons aujourd'hui.**

